

## UE STAGES LICENCE 3

### LE STAGE EN PSYCHOPATHOLOGIE (enfants, adultes)

Le choix du terrain de stage (enfants, adultes) doit correspondre au CM choisi :

- **Psychopathologie de l'enfant** (Resp. Eric Jacquet),
- **Psychopathologie de l'adulte** (Resp. Vincent Di Rocco)

#### Objectifs du stage :

Il s'agit d'un stage d'observation qui doit se dérouler dans une institution (publique, privée ou associative). Le stage doit pouvoir vous mettre en contact avec des sujets exprimant une souffrance psychique. La présence d'un psychologue dans le lieu de stage n'est pas obligatoire, mais si un psychologue est en poste dans l'institution c'est lui votre interlocuteur, il est nécessairement le référent du stage et doit au minimum être d'accord pour l'accueil d'un stagiaire.

Durée du stage : 30 demi-journées soit 105h

La répartition de ces demi-journées de stage est à négocier avec votre terrain de stage, elles peuvent être réparties tout au long du semestre ou consécutives.

Procédure administrative (**se référer à la procédure**) :

Les documents suivants doivent être signés **avant le démarrage du stage :**

- 1. L'annexe pédagogique** (disponible en ligne sur Pstage) doit être validée et signée par l'enseignant responsable de l'UE choisie.
- 2. La convention de stage** (disponible en ligne sur Pstage) doit être validée et signée par l'enseignant responsable de l'UE et la directrice de l'Institut de Psychologie.

### Attestation de fin de stage :

À la fin du stage, une attestation de stage fait établie par le référent du terrain de stage (psychologue de l'institution le cas échéant) doit être jointe au dossier validant le stage lors de la première ou de la deuxième session d'examen.

### Accompagnement pédagogique :

Des TD d'accompagnement de stage regroupant les étudiants des enseignements de Psychopathologie de l'enfant et de psychopathologie de l'adulte sont proposés tout au long du second semestre pour aider les étudiants à la fois dans leur recherche de stage et dans l'élaboration de leur expérience sur les terrains de stage. La participation à ces TD est facultative... Mais fortement recommandée.

### Où chercher un stage :

**En psychopathologie de l'adulte :** les établissements de soins publics ou privés (hôpitaux ou cliniques), qu'ils soient spécialisés dans la santé mentale ou pas (services de psychiatrie et services de médecine), les établissements qui accueillent des personnes âgées (EHPAD..), les établissements qui accueillent des adultes handicapés (MAS, FAM, ESAT...), les établissements qui accueillent des migrants (CADA...) ou en des personnes en situation de précarité (CHRS...), les associations caritatives d'aide aux personnes en situation précaire ou d'aide aux victimes d'agressions...

**En psychopathologie de l'enfant :** les services des établissements de santé spécialisés dans la prise en charge des enfants, les établissements de l'aide sociale à l'enfance (MECS, Foyers de l'enfance...), les services des établissements de santé spécialisés dans la prise en charge d'enfants (Hôpitaux de jour, jardins d'enfants thérapeutiques...), les établissements accueillant des enfants porteurs de handicaps (IMP, IME...), les crèches et jardins d'enfants...